



RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 02458

Numéro SIREN : 491 452 991

Nom ou dénomination : FITTINGBOX

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2015 sous le numéro de dépôt A2015/011776

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE



1870097

Dénomination : FITTINGBOX
Adresse : 644 voie L'occitane Immeuble Arizona - Bâtiment A
31670 Labège -FRANCE-

n° de gestion : 2006B02458
n° d'identification : 491 452 991

n° de dépôt : A2015/011776
Date du dépôt : 03/08/2015

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du
22/05/2015



1870097

FITTINGBOX
Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
au capital de 249 569 euros
Siège Social : 644 Voie L'Occitane - Immeuble Arizona - Bâtiment A
31670 LABEGE
491 452 991 R.C.S. TOULOUSE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 22 MAI 2015**

L'an deux mille quinze et le 22 mai,

Les actionnaires de la société FITTINGBOX, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 249 569 euros, dont le siège social est sis 644 l'Occitane – Immeuble Arizona – Bâtiment A – 31670 LABEGE, se sont réunis au siège social, sur convocation régulière du Directoire.

RESOLUTION 1

RESOLUTION 2

RESOLUTION 3

RESOLUTION 4

Nomination de Madame Fanny MUET en qualité de membre du conseil de surveillance indépendant

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, les observations du Conseil de Surveillance, **nomme** :

- Madame Fanny MUET
Née le 30 octobre 1976 à GRENOBLE
Demeurant 26, boulevard Arago 75013 PARIS

en qualité de membre du conseil de surveillance indépendant.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 5

Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations notamment le cabinet MORVILLIERS SENTENAC pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

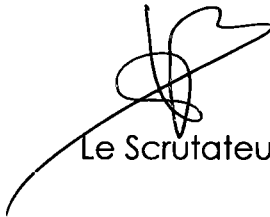
Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Sentenac', written over a horizontal line.

Le Secrétaire

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a long horizontal stroke, written over a horizontal line.

Le Scrutateur

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a long horizontal stroke, written over a horizontal line.